

Question de Kattrin Jadin à Mathieu Michel (Digitalisation, Simplification administrative, Protection de la vie privée et Régie des Bâtiments) sur les dossiers de Verviers

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, mes questions portent sur ce qui est aussi le chef-lieu de mon arrondissement. Il est vrai, monsieur le secrétaire d'État, qu'avec la réforme du paysage judiciaire, il demeure important de disposer d'une série de services judiciaires établis à Verviers. L'option existait également de garder une prison à Verviers, à reconstruire sur le site de l'ancienne prison de Verviers. Cela fait partie intégrante d'un budget que l'on appelle Masterplan III.

Mes questions à ce sujet sont multiples. Tout d'abord, lorsqu'on parle de cette extension, on connaît les problèmes des locaux actuels qui accueillent les services judiciaires à Verviers. Certains sont vétustes, d'autres sont très vétustes. D'autres encore ne permettent même plus de rendre la justice dans des locaux adéquats. Ma première demande, c'est de savoir comment on compte phaser le projet d'extension pour permettre de garder ces services sur un même site.

Ma deuxième question a trait à la prison de Verviers pour laquelle, en effet, une reconstruction est prévue sur le même site. Si vous me le permettez, j'aurais voulu faire le point avec vous sur le phasage des travaux à venir. On le sait, beaucoup de choses étaient encore à régler. On parlait notamment d'expropriations nécessaires pour former un périmètre autour de l'enceinte de cette nouvelle prison.

Ma dernière question porte sur un point très important dont nous parlions encore hier, monsieur le président. Il s'agit des archives des services juridiques de Verviers, qui devaient également trouver un nouvel hébergement. D'après ce que j'ai pu lire, monsieur le secrétaire d'État, on se dirigerait vers un emplacement dans un bâtiment situé dans le centre de Verviers.

Quand vous viendrez sur place et je sais que c'est peut-être bientôt, nous pourrions nous rendre compte que le centre de Verviers notamment a besoin de beaucoup de dynamisme, d'un nouveau souffle aussi pour les commerçants. À ce sujet, je me demandais si cette question du déplacement des archives avait déjà été définitivement tranchée.

Je ne me suis pas tenue exactement à la question déposée, mais je pense que nous allons trouver une bonne entente, et je me réjouis déjà de vos réponses.

Mathieu Michel, secrétaire d'État: Monsieur le président, je pense que je ne sais pas encore tout sur Verviers. Mais je vais le savoir bientôt!

Madame la députée, j'ai effectivement hâte de me rendre à Verviers pour y cerner l'ensemble des enjeux. Le devenir du palais de justice de Verviers ainsi que celui de la future prison revêt - nous nous en rendons tous bien compte - une importance particulière, et certainement pour vous, madame la députée; j'en suis bien conscient. Je me rendrai d'ailleurs dans les prochaines semaines à Verviers pour prendre la mesure des enjeux et pour pouvoir faire une proposition claire par rapport à l'ensemble des besoins actuels.

À propos de l'ancien palais de justice, une décision doit être prise sur les options stratégiques aujourd'hui sur la table, à savoir soit une rénovation du bâtiment existant, soit la construction d'un nouveau bâtiment sur un site à identifier. Cette décision ne pourra être prise qu'après la validation du programme des besoins de la justice par l'Inspection des finances (Justice).

La piste du bâtiment situé rue de Dison, loué pour les besoins du SPF Finances, a bien été prise en compte pour le relogement des bureaux de la justice. Toutefois, elle sera analysée plus en profondeur, en concertation avec le SPF Justice et les services occupants du palais de justice, dès que la Régie des Bâtiments disposera de l'ensemble des données qui doivent venir du SPF Finances.

Entre-temps, les archives du bâtiment incendié et situé Crapaurue ont trouvé à se reloger au sein du bâtiment sis rue Xhavée, loué par la Régie des Bâtiments depuis 2014 et pour 15 ans, et qui héberge actuellement les archives du SPF Justice.

Une visite des services de la Régie des Bâtiments a permis de constater que sur les 8,4 km linéaires disponibles, seuls 3 km sont actuellement utilisés. De plus, 1 km linéaire pourra être déménagé vers les caves du bâtiment Prince de Galles, où des espaces d'archives ont récemment été livrés par la Régie des Bâtiments au SPF Justice.

Les 4 km d'archives situés dans le bien incendié pourront être déménagés rapidement vers le bâtiment situé rue Xhavée. Il appartient maintenant au SPF Justice de réaliser le déménagement dans les plus brefs délais.

En ce qui concerne la reconstruction de la prison de Verviers, la Régie des Bâtiments m'informe qu'elle n'est pas au courant d'un quelconque changement de position de l'administration communale de Verviers dans ce dossier tel qu'évoqué dans votre question écrite. Ce que je peux vous dire à ce stade et que vous ne nierez certainement pas, c'est que le Masterplan III a été approuvé en 2016 en Conseil des ministres et il prévoit bien de construire la nouvelle prison de Verviers sur le site appartenant à la Régie des Bâtiments, un site qui s'est vu agrandi par expropriation des maisons chaussée de Heusy et rue des Coteaux, justement pour accueillir un établissement respectant la restriction contemporaine.

La démolition des maisons est en cours et les consultants juridiques et financiers qui soutiendront le travail de la Régie des Bâtiments pour le suivi du marché DBFM ont été désignés. La Régie des Bâtiments se tient prête à entamer les prochaines démarches dont la publication du marché DBFM, pourvu que d'autres priorités n'interviennent pas. Enfin, les maisons de la chaussée de Heusy ont été démolies et le reste des démolitions suit son cours.

Aujourd'hui, nous devons poser une analyse en bonne intelligence avec la justice et envisager les différentes pistes sous l'angle de la transparence, de la bonne gestion et de l'efficacité. Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il est grand temps d'avancer. Je vous remercie.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour la clarté faite sur certains points, particulièrement en ce qui concerne la reconstruction de la prison; je suis rassurée parce qu'on entendait et on lisait beaucoup de choses. On tient à ce projet en préparation depuis plusieurs années. Il a mis énormément de temps à être assuré au niveau de son financement. En commençant ainsi, je suis contente de voir que ce projet se poursuivra comme prévu.

Quant au déménagement des services judiciaires, il pose problème. J'entends régulièrement, monsieur le secrétaire d'État, que la Régie des Bâtiments peine à trouver des surfaces. J'en suis étonnée et je m'interroge sur la possibilité de fouiller un peu mieux le centre de Verviers. Le but est de maintenir ces services judiciaires dans le centre-ville. On s'est battu pour cela lors de la réforme du paysage judiciaire. Si vous connaissez Verviers, vous constaterez que le bâtiment rue de Dison est tout de même assez excentré. Cela peut être intéressant pour les finances. En tout cas, il n'était pas dans les intentions de la justice d'excentrer ses services.

Il me reste quelques pistes que je souhaiterais vous proposer. Nous les évoquerons peut-être à une autre occasion. En tout cas, je vous remercie pour vos réponses très claires et détaillées, monsieur le secrétaire d'État.